

lives privées tentent une action de repeuplement. C'est ainsi que le castor a été réacclimaté en Haute-Marne, en Bretagne, en Alsace et en Poitou.

L'Ours Brun des Pyrénées (*Ursus arctos*) est dans une situation dramatique car il reste pour l'opinion, l'animal mythique à abattre. On compte aujourd'hui 30 animaux qui vivent malheureusement en dehors des limites du parc dont ils devraient être le fleuron. Le projet de les lâcher dans les Alpes apportera peut-être un espoir.

Le Desman des Pyrénées, insectivore pesant 60 g, vit dans l'eau des torrents. Sa population baisse d'une façon alarmante depuis deux ans, sans que la cause de cette diminution nous soit connue. Le desman est un animal digne de l'intérêt des scientifiques et des projets de réintroduction en lieux sûrs sont envisagés.

La Loutre (*Lutra lutra*) est répandue sur tout le territoire français, mais l'inquiétude grandit à son sujet car elle se montre de plus en plus rare. Il semble que la Bretagne soit son meilleur refuge, non plus pour ses rivières, mais pour son littoral découpé. L'aggravation de sa situation provient essentiellement de la pollution des rivières. La Haute-Savoie projette de concentrer des loutres dans certaines régions de son territoire, encore indemnes de pollution.

M. ANDRAL pose alors le grave problème du renouveau de la *propagation de la rage* dans l'Est de la France et préconise les méthodes susceptibles de remédier à ce fléau.

L'épizootie se développe très rapidement puisque le premier cas ayant été signalé en mars 1968, en 1971 le chiffre s'élevait à 897. L'espèce propagatrice est le renard, animal dont la prolifération est favorisée par la destruction de ses prédateurs et compétiteurs alimentaires. La méthode de destruction effectuée sous un contrôle réel, doit parvenir à abaisser partout la densité de la population du renard, mais éviter de l'éliminer totalement.

En effet, en cas de destruction systématique, le vide créé dans la niche écologique ne ferait qu'accélérer l'avancée du renard dans nos départements de l'Est.

Au terme de leur réunion, les conseillers biologistes ont résumé leurs positions en un certain nombre de vœux qu'ils ont transmis aux différents ministres concernés.

EXTRACTION DE SABLE

Par lettre reçue le 13 novembre 1971, une adhérente de M.P.F. du Morbihan nous signalait :

« Il est prévu, à Plouhinec (Morbihan), l'extraction intensive de sable sur cinquante hectares de dunes. Ces dunes sont placées directement derrière celle, surélevée par rapport à la mer et par rapport à la terre, qui constitue la grande dune littorale.

D'après les bruits qui circulent à Plouhinec, la municipalité se serait élevée contre cette extraction de sable qui risque (du fait du creusement de la dune littorale par-dessous, du côté de la mer d'une part, du côté de la terre, d'autre part) de provoquer, un jour de tempête, la rupture de la dune littorale et le déferlement de la mer sur les terres basses du bourg de Plouhinec ; pour différentes raisons, mal éclaircies, l'opposition de la municipalité serait arrivée trop tard et on n'en a pas tenu compte.

L'extraction du sable est donc commencée. Il suffit de se rendre à l'embouchure de la rivière d'Étel, à la hauteur du sémaphore, pour constater l'activité du chantier.

La mer, à cet endroit, est particulièrement mauvaise : il est facile de voir que la dune est creusée en dessous du niveau de la mer et que la dune littorale n'oppose à la mer qu'un bien frêle rempart.

M. Y. MOIGN écrit dans « Penn ar Bed » en 1969 : « l'exploitation en carrière du revers d'un cordon dunaire n pour effet évident d'amincir le rempart de protection naturelle. »

Il risqué d'arriver à Plouhinec ce qui est arrivé à Tréogat (Finistère) en 1966 : la rupture de la dune littorale pour cause d'extraction de sable à son revers. A Tréogat une brèche de 70 mètres s'est ouverte, élargie aujourd'hui à 400 mètres, avec pour conséquence l'envahissement par la mer de 30 hectares, plus 30 autres hectares ensablés.

A Tréogat, le Conseil Général vient de se décider à payer les dégâts. Ainsi nous laissons démolir en Bretagne une défense naturelle qui n'a coûté que du temps, durant les siècles... Les Hollandais veillent, eux, jalousement, sur des digues qui leur ont coûté beaucoup d'argent et de peine... »

Le texte précédent a été transmis le 5 décembre 1971 aux Services de l'Environnement. Une enquête a été menée, semble-t-il... Le danger signalé a, paraît-il, été constaté... L'extraction de sable continue... L'exploitation de ces dunes a commencé quelque temps avant la réglementation.

L. G.

POUR UNE POLITIQUE DE L'ARBRE : LE CAS DES TILLEULS

Les arbres constituent des agents efficaces dans la lutte contre la pollution atmosphérique ; les pays étrangers en paraissent plus conscients que la France. Ainsi dans une revue de la R.F.A. de juin 1971 sous la signature du Professeur W. RUNTE je relève ceci : « Toute combustion use de l'oxygène : le moteur à explosion, les appareils de chauffage, etc... cette combustion produit du gaz carbonique, celui-ci est assimilé par les feuilles des plantes ; les rayons solaires agissant sur la chlorophylle transforment ce gaz toxique en composés organiques (amidon, sucres) et libèrent de l'oxygène. Exemple : un arbre centenaire qui contient environ 2,5 tonnes de composés carboniques purs a pu, au cours de son existence, transformer la masse de gaz carbonique contenu dans 18 millions de m³ d'air car durant ses 100 années de vie, cet arbre a traité par photosynthèse 9 tonnes de gaz carbonique et 3 700 litres d'eau. Et, dans le même temps, il a mis à la disposition de l'humanité 6,5 tonnes d'oxygène et augmentait sa production au fur et à mesure de son développement.

Ce vieil arbre a ainsi fourni à lui seul l'oxygène indispensable à l'homme pour une période de 20 ans au moins !

Le problème de l'oxygénation était moins crucial jadis, la nature généreuse fournissait d'elle-même et grâce à la prévoyance de nos ancêtres une quantité suffisante pour les besoins de tous les êtres vivants.

De nos jours, la consommation croît plus rapidement que la production des arbres. Il importe donc de combler ce déficit au plus vite car la combustion de 400 litres d'essence ou de mazout absorbe 1 000 kilos d'oxygène. Sachant que 100 litres de carburant (moteur) exigent environ 230 kilos d'oxygène : une auto couvrant 30 000 km aura absorbé tout l'oxygène que notre arbre centenaire aura produit durant ses 100 ans d'existence. Bref, l'humanité use en quelques décennies ce que la nature a produit au cours de plusieurs millions d'années. »

Si la France ne paraît guère soucieuse de ces problèmes, certains pays ont entrepris une véritable politique de l'arbre. Ainsi l'Etat polonais pour fêter son millénaire a décidé, lors de son congrès de 1965, de planter 160 millions d'arbres et arbustes, parmi lesquels figuraient 16 millions de tilleuls.

Le Professeur HARNAI, chef de l'Arboretum de Konick, s'accordant avec les conclusions de M. RUNTE, signale que la Roumanie a réalisé aussi un bel effort puisqu'il existe 20 000 hectares de tilleuls dans ce pays. A noter qu'au cours de ces 30 dernières années, le miel produit par ces tilleuls a dépassé la valeur du bois. Un récent ouvrage suisse confirme l'importance mellifère des tilleuls et souligne l'intérêt particulier de la variété de tilleul d'été (*Tilia phatyphyllos*) qui fleurit vers la mi-juin, atteint une hauteur de 40 mètres et vit plusieurs siècles. Cette variété aimant les terrains frais et l'atmosphère humide devrait donc pouvoir être implantée en Bretagne avec succès.

Jean BOTHOREL.